

<b>COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE</b> du Mardi 5 avril 2022
---

Présents :	Enseignants	M. LE RUYET Eric Mme LEMAÎTRE Nadia M. GORVO Olivier Mme HELLO Mylène
	Parents élus	Mme LE SOURD Solenn M. LE DOUJET Patrick
	Mairie	Mme LE BOURLIGU Marianne
	Excusées	Mme LE LIBOUX Morgan (enseignante) Mme BERNARD Odile (parent d'élève) Mme BROUDIN Nathalie (parent d'élève) Mme BLAYO EVANNO Mélanie (parent d'élève)

Ordre du jour :

- Rentrée 2022/2023
- Fonctionnement de l'école
- Travaux / Equipement de l'école
- Questions diverses

Compte-rendu de la dernière réunion du Conseil d'école
--

Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 16 novembre 2021.

Rentrée 2021/2022 :
---------------------

Actuellement, 108 élèves sont inscrits à l'école.

Les effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée (septembre 2022) sont de 94 élèves. Comme il en avait déjà été question lors du précédent conseil d'école, la commission réunie par la DSDEN a décidé de la fermeture de la 5<sup>e</sup> classe pour la rentrée de septembre 2022.

Cette décision était attendue en raison du départ en 6e d'un groupe important d'élèves (24).

Travaux :

### **Travaux à réaliser (renouvellement de demandes et nouvelles demandes) :**

- Comme indiqué lors de précédents conseil d'école au sujet du chauffage des classes, il nous semble toujours nécessaire de prévoir l'isolation extérieure du mur du pignon du bâtiment élémentaire (côté porte du sous-sol) avec remplacement de la porte actuelle par une véritable porte ventilée.

Cette année, nous nous trouvons face à une panne de chauffage dans le bâtiment élémentaire depuis le 18 octobre (semaine précédent les vacances de la Toussaint). Les classes sont chauffées à l'aide de radiateurs électriques d'appoint.

A ce jour, soit près de 6 mois plus tard, la chaudière n'est toujours pas remplacée. Cette situation n'est pas acceptable car, si les classes sont chauffées à l'aide de radiateurs d'appoint, le couloir est glacial et cela pose problème

Mme Le Bourligu indique que d'autres chaudières sont à remplacer sur la commune et que les devis sont en cours.

M. Le Ruyet rappelle que cette réponse a déjà été donnée lors du précédent conseil d'école et qu'on en est toujours au même point.

Les parents élus font part de leur mécontentement face à cette situation. Des radiateurs d'appoint ne peuvent être considérés comme une réponse à long terme car ils offrent une chaleur sans inertie et mal répartie dans les pièces... De plus, il n'y a aucun chauffage dans le couloir ; c'est problématique pour les enfants mais aussi pour le matériel ; particulièrement pour les instruments de musique qui y sont rangés (armoire).

Le chantier de rénovation (remplacement) des ouvertures dans le couloir de la maternelle n'est pas achevé → Mme Le Bourligu précise que cela devrait être fait pendant les vacances de printemps.

Le problème de la rétention d'eau après les averses devant le portail et le portillon du côté de la maternelle a été signalé aux services techniques.

### **Demande liés au projet d'école**

- Les jeux de cours actuels sont vieillissants (> 18 ans) et peu nombreux.

Le projet d'école déposé l'an dernier et validé par l'Inspectrice de l'Education Nationale contient un volet "Aménagement de la cour" avec attribution de zones en fonction des activités.

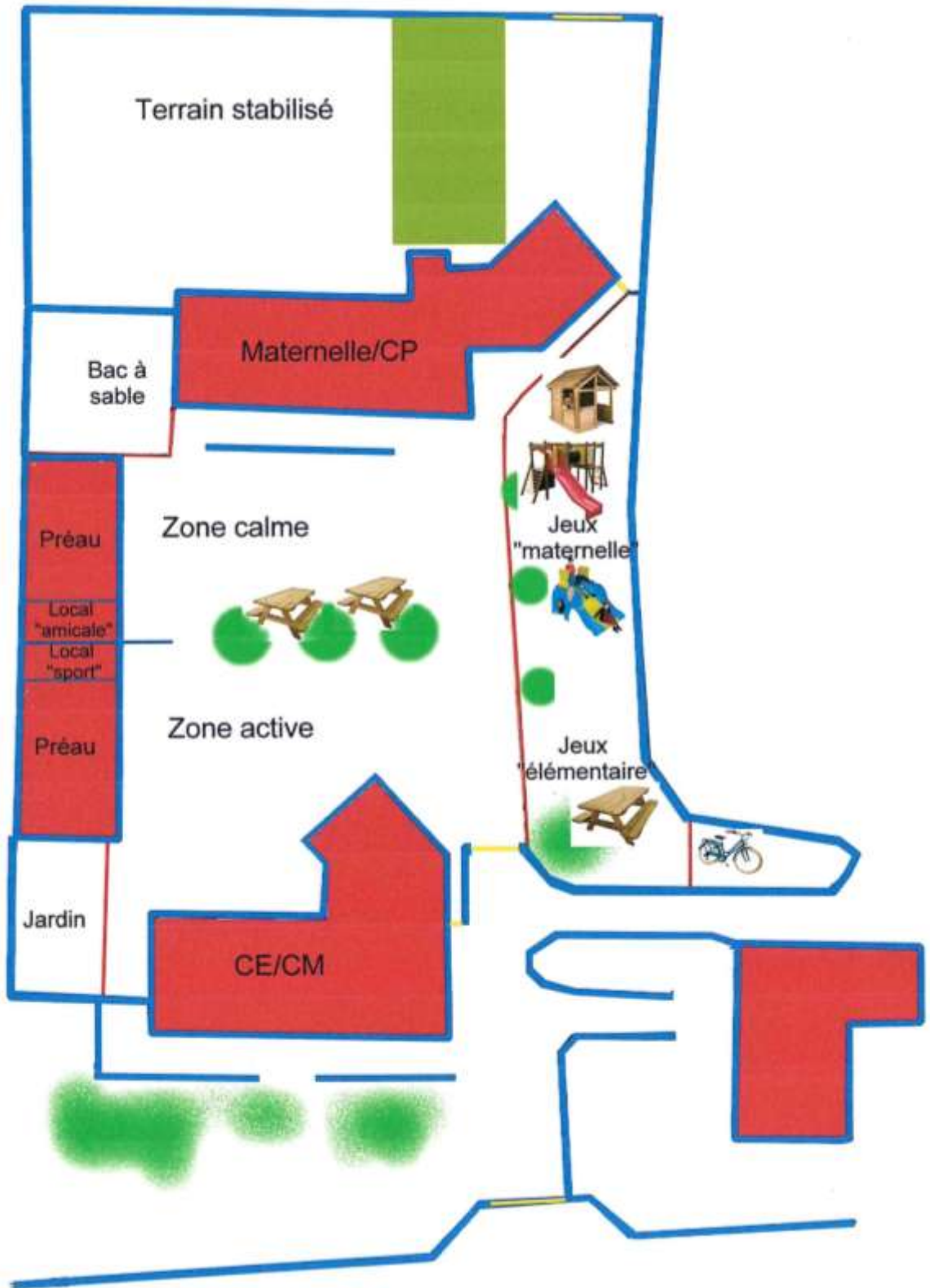
Lors du dernier conseil des maîtres, les enseignants ont affiné le projet et M. LE RUYET a rencontré Mme MOREAU (Responsable des services techniques) qui avait proposé son aide.

A la suite de cet entretien, les éléments sont aux mains de Mme GUYOT qui étudie les demandes avec les fournisseurs habituels de la municipalité.

Mme Le Bourligu signale l'existence du site AGORA (fournisseur de jeux pour collectivités).

M. Le Ruyet demande de faire attention au choix du matériel qui sera utilisé par des enfants de 2 à 10 ans.

Le plan ci-dessous a été proposé par l'équipe enseignante afin de permettre à la municipalité de disposer des éléments de travail.



## Équipement informatique / budget mobilier :

Tableau des attributions liées au plan de relance informatique des écoles (financement ministère + collectivités locales)

Désignation	Propositions 2021		2021		
	Quantité	Prix unitaire TTC	Budget autres équipements	Plan de relance équipement numérique	Plan de relance "logiciels"
Protection internet	1	612,15 €	612,15 €		
PC portable 17"	8	546,00 €		4 368,00 €	
Banc	1	118,15 €	118,15 €		
Chaise 4 pieds forum	10	35,45 €	354,50 €		
Armoire 2020	1	460,55 €	460,55 €		
			<b>1 545,35 €</b>	<b>4 368,00 €</b>	- €

Désignation	Propositions 2022		2022		
	Quantité	Prix unitaire TTC	Budget autres équipements	Plan de relance équipement numérique	Plan de relance logiciels
Appareil photo numérique Lumix FT30 (étanche/antichoc...)	1	180,00 €	180,00 €		
PC portable 17" (avec pavé numérique)	6	546,00 €		3 252,00 €	
PC fixe + écran 23 pouces (prévoit lecteur DVD interne)	3	600,00 €		1 800,00 €	
Enceinte bluetooth - JBL Flip 5	1	100,00 €	100,00 €		
Enceinte bluetooth - Sony MHC-VO2	1	200,00 €	200,00 €		
Imprimante EPSON - Ecotank ET-2821 + Multipack 4 couleurs EcoTank 104	2	250,00 €		500,00 €	
Perfect PDF 11 Premium	10	29,90 €			299,00 €
			<b>480,00 €</b>	<b>5 552,00 €</b>	<b>299,00 €</b>

Montant total acquisitions  
(plan de relance) **10 219,00 €**

Les problèmes récurrents d'imprimantes et de réseau informatique rendent le travail difficile au quotidien, particulièrement du côté de la maternelle.

Une mise à plat de l'ensemble sera demandée lors de la livraison du matériel listé ci-dessus.

Les enseignants demandent que, dans la mesure du possible, ce matériel soit livré avant la fin de l'année scolaire afin de pouvoir disposer de temps pour son installation.

M. Le Ruyet pose la question du contrat initial de la photocopieuse qui prévoyait son remplacement au bout de 5 ans. Cela aurait dû être fait il y a plus de deux ans. Cela conduit à la nécessité d'appeler le service après-vente plus fréquemment pour divers dysfonctionnements.

→ Mme Le Bourligu se renseigne à ce sujet.

### Questions diverses :

- Amicale laïque : rappel est fait à l'ensemble des parents de l'importance de l'amicale laïque dans le financement d'un grand nombre d'activités et/ou de matériel proposés aux enfants. L'aide, même modeste, de chacun en fonction de ses possibilités est donc la bienvenue.

La kermesse se déroulera cette année le Dimanche 22 mai 2022.

-----  
- Fin de compte-rendu -

Ce compte-rendu pourra être consulté sur le site Internet de l'école :

<http://ecole-kerglaw.fr>